

LES ARTISTES DU TEMPS

Journée d'étude - JE2024

25 septembre, CERN – Genève

Chaque montre est un chef-d'œuvre intemporel, un symbole de l'art horloger qui allie la science et la passion.

Les horlogers sont des scientifiques de la précision, à la recherche de mécanismes toujours plus précis pour offrir des affichages et des designs uniques à chaque garde-temps. Leurs années d'expérience, leur maîtrise de la physique et de l'ingénierie sont mises au service de la réalisation de pièces uniques, produisant des montres qui reflètent l'histoire, la culture et la personnalité de chaque créateur.

Les horlogers sont également les artistes du temps, perpétuant l'excellence de l'horlogerie suisse pour les générations futures.

A l'occasion du 100^{ème} anniversaire de la SSC, les conférenciers sont invités à soumettre des propositions traitant des sujets suivants :

- L'innovation dans la performance des mouvements horlogers : Avancées technologiques au service de la précision.
- L'horlogerie comme expression artistique : Comment les montres deviennent des chefs-d'œuvre de l'art horloger.
- L'innovation dans la production horlogère : Avancées technologiques qui redéfinissent l'industrie.
- Les icônes intemporelles : Les montres qui ont marqué l'histoire de l'horlogerie et continuent d'influencer le design contemporain.
- Horlogerie mécanique, horlogerie connectée : Synergie entre savoir-faire horloger et fonctionnalités avancées.

Notre Journée d'étude s'adressant à un public issu de la technique, les conférences devront privilégier un contenu scientifique, technique ou stratégique plutôt que commercial.

Les conférences auront une durée de 25 minutes y compris 5 minutes de questions. Elles feront l'objet d'une publication dans les Actes de la Journée d'Etude 2024.

Soumission des résumés

Les propositions de conférences doivent contenir un résumé d'environ 150 à 200 mots décrivant les principaux aspects de la présentation envisagée. Un en-tête précisera le titre exact de la conférence, le nom et le prénom du conférencier, de même que ses coordonnées professionnelles.

Les soumissions doivent être adressées par courrier ou par e-mail au secrétariat de la Société Suisse de Chronométrie jusqu'au **14 février 2024**.

La Commission scientifique se réserve le droit de demander des informations complémentaires si le résumé fourni n'est pas assez détaillé. Lors de la sélection finale, la Commission scientifique portera une attention particulière aux propositions satisfaisant les objectifs de sensibilisation et de communication de la SSC, en relation avec le savoir-faire horloger.

Les soumissionnaires seront informés jusqu'au 24 mars 2024 de l'acceptation de leur présentation. Au même courrier seront jointes les instructions pour la rédaction du texte à publier dans les Actes de la Journée d'Étude.

D'avance merci pour vos propositions.

La Commission scientifique